

Résolution du Parlement européen sur la reconnaissance de l'État palestinien

SESSION PLÉNIÈRE Communiqué de presse - **Relations extérieures** – 17-12-2014 - 14:12

Le Parlement Européen « appuie en principe la reconnaissance de l'État palestinien et la solution des deux États, et estime que celles-ci devraient être concomitantes au processus des pourparlers de paix, qui devrait être mis en marche », selon une résolution adoptée ce mercredi. Les députés ont également décidé d'engager une initiative « Parlementaires pour la paix » visant à rapprocher les parlementaires européens, israéliens et palestiniens de tous les partis.

La résolution a été déposée par cinq groupes politiques et adoptée par la Chambre, avec 498 voix contre 88 et 111 abstentions.

Le Parlement « réaffirme son appui sans réserve à la solution des deux États, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale des deux entités, à savoir l'État d'Israël dont la sécurité est assurée et un État de Palestine indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, en vertu du droit à l'autodétermination et dans le strict respect du droit international ».

Le Parlement « condamne de la manière la plus ferme tous les actes de terrorisme ou de violence ».

Les factions palestiniennes exhortées à mettre un terme à leurs divisions

Les députés soulignent l'importance de consolider l'autorité du gouvernement d'union nationale palestinien et exhortent « toutes les factions palestiniennes, y compris le Hamas, à accepter les engagements de l'OLP et à mettre un terme à leurs divisions internes ».

Implantations illégales

Le Parlement souligne que les implantations israéliennes sont illégales au regard du droit international et estime que l'Union européenne doit prendre ses responsabilités et devenir un véritable acteur et un médiateur dans le processus de paix au Proche-Orient. La haute représentante à la politique étrangère de l'UE est invitée à faciliter une position commune de l'Union à cet égard.

Rapprocher les parlementaires des deux parties

Le Parlement décide en outre de décider d'engager une initiative intitulée "Parlementaires pour la paix" visant à rapprocher les parlementaires européens, israéliens et palestiniens de tous les partis en vue de contribuer à la mise en œuvre d'un agenda pour la paix et de compléter les efforts diplomatiques de l'Union.

REF. : 20141212IPR01105
Mis à jour le: (17-12-2014 - 19:12)

Contacts

Agnese KRIVADE

COMM - PRESS

Telephone number(+32) 2 28 43562 (BXL)

Telephone number(+33) 3 881 73612 (STR)

Mobile number(+32) 498 98 39 83

agnese.krivade@europarl.europa.eu

foreign-press@europarl.europa.eu

Twitter@EP_ForeignAff

Baptiste CHATAIN

COMM - PRESS

Telephone number(+32) 2 28 40992 (BXL)

Telephone number(+33) 3 881 74151 (STR)

Mobile number(+32) 498 98 13 37

presse-fr@europarl.europa.eu